

# Plans Locaux d'Urbanisme et intercommunalité

de 9h à 18h00

Vendredi 25 janvier 2008

Colloque organisé par le Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (GRIDAUH) en collaboration avec l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) et l'équipe de recherche Droits, Libertés et Territoires de l'Université Lumière Lyon 2.

*Avec le concours de l'Institut d'Urbanisme de Lyon*

Université  
Lumière Lyon 2

Grand amphithéâtre  
18 quai Claude Bernard Lyon 7<sup>ème</sup>

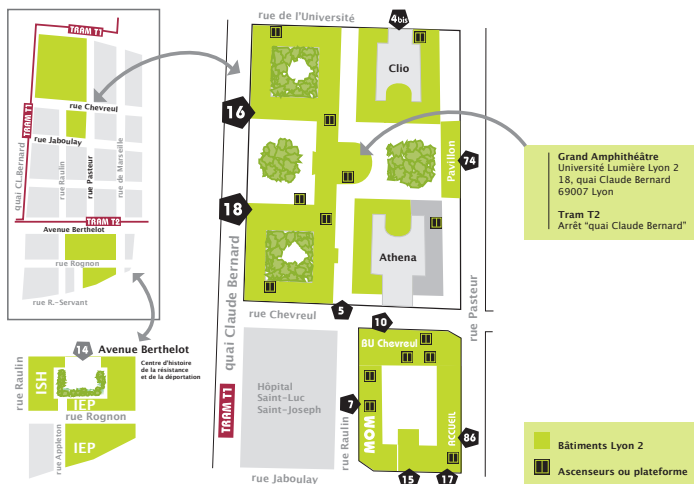


## Campus

Porte des Alpes  
5, avenue Pierre  
Mendès-France  
F69676 Bron cedex  
33 (0)4 78 77 23 23

## Campus

Berges du Rhône  
86, rue Pasteur  
F69365 Lyon  
cedex 07  
33 (0)4 78 69 70 00



## MATINÉE

**Matinée sous la présidence d'Henri JACQUOT, directeur de recherche au GRIDAUH, professeur honoraire de droit public à l'Université d'Orléans**

- 8h30** Accueil des participants
- 9h00** Allocution d'ouverture : Claude JOURNÈS, président de l'Université Lumière Lyon 2, doyen honoraire de la Faculté de droit et science politique, professeur de science politique
- 9h15** Rapport introductif : de la dimension intercommunale de l'urbanisme réglementaire au transfert d'attributions  
Jean-Pierre LEBRETON, directeur de recherche au GRIDAUH, professeur de droit public à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- 9h45** État des lieux : regard national sur les pratiques des communautés  
Philippe SCHMIT, Assemblée des Communautés de France
- 10h15** **L'action des communautés sur les PLU de compétence communale**

Aujourd'hui beaucoup d'intercommunalités expriment le désir de s'impliquer d'avantage dans l'exercice de la compétence PLU des communes. Les manifestations en sont variées : avis lors de l'élaboration des PLU, « porter à connaissance » intercommunal, conception d'un schéma de secteur, exercice d'une compétence « harmonisation des PLU », mutualisation de moyens (études, maîtrise d'œuvre, financements), gestion des autorisations individuelles. La pluralité des expériences invite à réfléchir au sens et à la portée d'une telle évolution.

**Témoignages :**

- Véronique VACHER, directrice de la planification et de la réglementation du Grand Dijon : maîtrise d'œuvre, assistance aux communes dans l'élaboration des PLU et instruction mutualisée des autorisations
- Alain AVITABILE, responsable du pôle projet territorial et urbain à l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise (EPURE) : l'exercice de la compétence « harmonisation des PLU » de la communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole
- René-Xavier FAIVRE PIERRET, vice-président en charge de l'Aménagement de l'espace communautaire à la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, Anne DELA-TOUR, chargée de mission : l'expérience d'un schéma de secteur et le suivi des PLU

**Discussion et échanges avec la salle**

- 12h15** Déjeuner  
Salle de réception - Grand amphithéâtre

## APRÈS-MIDI

**Après-midi sous la présidence de François PRIET, professeur de droit public à l'Université d'Orléans**

- 14h** Contenu et exercice de la compétence PLU des communautés  
Pascal PLANCHET, maître de conférences de droit public à l'Université Lumière Lyon 2, chargé de recherche au GRIDAUH

**14h30 La pratique des PLU de compétence communautaire**

Hormis les communautés urbaines contraintes par la loi, peu de communautés exercent la compétence PLU. Mais beaucoup s'interrogent sur l'opportunité de franchir le pas pour accompagner leur développement ? Quels peuvent être la plus value et les risques d'un transfert de compétence ? Pour quel projet ? Le territoire du PLU de compétence communautaire doit-il être communal ou pluri-communal ? L'élaboration et l'évolution du ou des PLU ne comportent-elles pas des rigidités excessives ? Comment ajuster le contenu du document à la nécessité de le partager avec les communes ? Comment accompagner sa mise en œuvre ? La réglementation est-elle adaptée ?

**Témoignages :**

- Patrick CLANCY, directeur du service de la planification et de l'urbanisme réglementaire du Grand Lyon : singularités et mutations d'un PLU communautaire
- Maurice FRANCOIS, directeur général de la proximité à la Communauté urbaine Nantes Métropole : compétence communautaire et PLU communaux
- Daniel NOUAILLE, président de la Communauté de communes du Val de Vienne, vice-président de l'Assemblée des Communautés de France : les relations d'une communauté compétente en matière de PLU avec ses communes membres

**Discussion animée par Jacques-Henri Driard, directeur de la sécurité juridique à la ville de Lyon et échanges avec la salle**

- 16h00** Le PLU communautaire : exception ou modèle ?

Débat animé par Nicolas PORTIER, délégué général de l'Assemblée des Communautés de France en présence de Pierre PRIBETICH, vice-président de la Communauté d'agglomération du Grand Dijon, de Dominique SERVANT, vice-président de la Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole, de Philippe BAFFERT, chef du bureau de la législation et de la réglementation, sous-direction du droit de l'urbanisme, DGUHC, Ministère de l'équipement et de Paul BOINO, professeur d'aménagement à l'Institut d'Urbanisme de Lyon.

- 17h30** Éléments de conclusion  
François PRIET, professeur de droit public à l'Université d'Orléans